



Télétravail à OFS : la Direction entre Engagement et Contradictions

Bilan Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail OFS 2025 : une augmentation des accidents de travail, le volet prévention toujours aussi insuffisant !



Nantes Gloriette : le CSE lanceur d'alerte !

Saint Mauront : le vent tourne à Marseille !

Télétravail à OFS : la Direction entre Engagement et Contradictions

Des consignes RH comme le refus ou la limitation à 2 jours de télétravail ou la limitation de la durée de renouvellement à un an sont parvenues aux managers. Ces consignes entrent en contradiction avec [l'accord télétravail](#) actuel et la Direction qui affirme le respecter !

Elles mettent à mal la confiance entre managers et collaborateurs alors que l'équilibre vie privée/vie professionnelle reste essentiel.

Pourtant cet [accord](#) indique clairement les conditions d'attribution et de renouvellement pour les salariés :



Il prévoit un minimum de 2 jours hebdomadaires de présence sur site et jusqu'à 12 jours de télétravail par mois.

Le dialogue entre le salarié et le manager permet de déterminer la formule de télétravail la mieux adaptée pour le bon fonctionnement de l'équipe.

Attention, si refus ou limitation de votre avenant, cela doit toujours être clairement argumenté !

Vos représentants CFDT ont exigé de la Direction qu'elle communique sans aucune ambiguïté sur le sujet.

La transparence sur les chiffres, la traçabilité des refus, et la motivation des décisions sont essentielles pour restaurer la confiance.

Nous restons à votre disposition pour défendre vos droits et nous serons vigilants sur la communication de la DRH prévue le 07 juillet.

[Lire la déclaration préalable de la CFDT sur le télétravail](#) » au CSE OFS du 24 juin.

Bilan Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail OFS 2025 : une augmentation des accidents de travail, le volet prévention toujours aussi insuffisant !

Le bilan 2025 présenté par la Direction lors du CSE du 23 juin a donné lieu à une vive réaction de notre délégation CFDT qui a interpellé la direction :



« La présentation en CSE du bilan HSCT OFS s'inscrit dans le cadre réglementaire de la prévention des risques professionnels. Le simple respect des obligations légales, qui affiche des statistiques générales sur la santé et la sécurité des salariés se montre clairement insuffisant pour constituer l'amorce d'une véritable politique de prévention.

Les accidents du travail sont un exemple frappant de ses limites. En effet, la CFDT a pu constater au cours des années passées que tous les accidents de travail n'étaient pas déclarés en interne. Et il a fallu, pour plusieurs salariés accompagnés par la CFDT, intervenir auprès de la caisse d'assurance maladie pour faire reconnaître leur accident de travail.

La CFDT se demande également (...) suite de la déclaration dans son intégralité.

La santé des salariés et la prévention des risques sont des sujets majeurs pour la CFDT qui se bat sans relâche dans toutes les instances pour le rappeler à la Direction !

Nantes Gloriette : le CSE lanceur d'alerte !

Suite à de nombreux cas de cancers, notamment de cancers du sein, constatés sur ce site et devant l'inertie de la Direction face à ce constat, les élus du CSE majoritaire sur le site ont demandé une expertise.

Le cabinet d'expert qui a mené l'enquête auprès de tous les périmètres présents sur Nantes Gloriette. 50 salariés (sur 70) y ont répondu dont 10 ont ou ont eu un cancer. **C'est dire l'inquiétude qui montait à Nantes sans action de la Direction, alors que nous le rappelons encore et toujours : l'entreprise doit assurer la santé et la sécurité de ses salariés !**

L'expertise a été complète et en synthèse l'Agence Régionale de Santé (ARS), après une enquête méthodique et approfondie sur les 10 dernières années, conclut qu'il n'y a pas de surreprésentation de cancers pour les salariés basés à Gloriette à date.

Mais pour affirmer qu'il n'y a pas de prévalence il faudrait que l'étude épidémiologique rassemble TOUS les salariés ayant travaillé sur le site sur les 20 dernières années

Même si les risques physiques semblent écartés à ce jour, cette crise a révélé un défaut de réponse hiérarchique rapide de la Direction et une défiance forte des salariés générant des risques psycho-sociaux. **La Direction a été ressentie comme « dépassée par les évènements », se cachant derrière des réponses « techniques » et manquant de « proximité » avec les salariés et de compassion envers les malades ».**

A noter que Direction est à dissocier du management de proximité qui a réussi à garder la confiance de ses équipes.

Même si les acteurs actuels ont été de très bonne volonté : **l'expertise a également démontré une incapacité à retrouver l'historique immobilier du site au-delà de 10 ans.**

Afin de rassurer les salariés, la direction des Relations Sociales organise une présentation à tous les salariés du site en présence de la médecine du travail, du Service de prévention, de l'ARS, de l'Autorité de Sûreté Nucléaire et de Radioprotection (ASNR) le 9 juillet prochain.



Saint Mauront : le vent tourne à Marseille !

Le nouveau projet Mistral de la Direction souffle désormais dans le bon sens en actant le départ de St Maurond vers les sites du secteur Euro méditerranée, avec les bâtiments Tour La Marseillaise (TLM), EKO , ainsi que l'utilisation d'une surface disponible à Joliette. **C'est une bouffée d'air pour les salariés.**

Fin d'année 2026 : Tour La Marseillaise (TLM): 900 personnes / 500 positions,

Début 2027 : EKO: 140 personnes / 30 positions,

Pour autant, **même si ce projet représente une bouffée d'air pour tous les salariés, nous avons souhaité une expertise** afin d'apprécier le projet au travers des critères tels que la santé physique et mentale, la sécurité, les conditions de travail, l'organisation du travail, les déplacements et temps de trajet, l'accessibilité et l'inclusion, les collectifs de travail,...



Pour cela **le cabinet Technologia a été mandaté et devra rendre ses résultats dès le CSE de septembre.**

Nous reviendrons vers vous à cette date.

Et d'ici là la délégation CFDT vous souhaite de faire bon vent !

A LIRE : notre déclaration du CSE du 30 juin.

PROCHAIN CSE OFS les 08 et 09 juillet 2026

[Retrouvez en ligne ici toute l'information officielle sur le CSE OFS](#)

Les **élus de la CFDT** œuvrent **dans chaque instance** où elle est présente, en permettant de **garantir à tous les salariés** le **respect** de leur activité, de leurs **conditions de travail** et de leur **santé physique et morale** au travail.

Vos élu-e-s et représentant-e-s CFDT OFS

Retrouvez tous vos contacts.

Nous rédigeons les sujets et articles de cette communication **CFDT OFS** pour votre plus grand plaisir (*enfin, nous l'espérons !*).



Laurence
VOLBART



Philippe
JEANDEMANGE



Laetitia
KRUSZYNSKA



Jean-
Claude
FRESNAY